

Comment obtenir la carte VTC

Description

L'industrie des véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) a connu une transformation significative au cours des dernières années, révolutionnant la façon dont les passagers se déplacent. Au cœur de cette évolution se trouvent les fameuses "cartes VTC", un élément clé de la réglementation qui régit cette activité.

Ces cartes, délivrées aux [chauffeurs de VTC](#), jouent un rôle crucial dans la profession, réglementant qui peut offrir des services de transport privé rémunéré, et dans quelles conditions.

[Créer ma micro-entreprise en ligne](#)

Qu'est-ce qu'une carte VTC ?

Une carte VTC, également connue sous le nom de "carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec chauffeur", est **un document officiel délivré à un conducteur** de VTC par les autorités compétentes.

Cette carte atteste que le titulaire est autorisé à **exercer l'activité de conducteur de VTC** de manière légale et réglementée.

La carte VTC est un élément clé de la réglementation du secteur des VTC, visant à garantir **la sécurité des passagers et la qualité des services de transport**.

Pour obtenir cette carte, les conducteurs doivent généralement satisfaire à certaines exigences en matière de formation, d'expérience et de dossier administratif, ainsi qu'à des contrôles de sécurité.

Une fois en possession de leur carte VTC, les conducteurs sont autorisés à exercer leur activité en tant que chauffeurs de véhicules de tourisme avec chauffeur.

Cette carte **peut être révoquée** en cas de non-respect des réglementations ou de comportement inapproprié.

En résumé, une carte VTC est un permis professionnel délivré aux conducteurs de VTC, **attestant de leur aptitude à fournir des services de transport** privé rémunéré

dans le respect des règles et des normes en vigueur.

Quelles sont les bases légales régissant la profession de VTC en France ?

La profession de VTC en France est encadrée par un ensemble de lois et de règlements qui visent à **assurer la sécurité des passagers et la qualité du service**.

Cette réglementation, qui a évolué avec l'essor du secteur, est principalement définie par la [loi Thévenoud](#) de 2014 et ses modifications subséquentes.

Ces textes législatifs établissent les critères d'entrée dans la profession, les conditions d'exercice et les obligations des chauffeurs VTC.

Quelles sont les responsabilités légales des détenteurs de cette carte ?

Les titulaires d'une carte VTC doivent respecter un ensemble de règles strictes. Ils sont tenus de **souscrire une assurance professionnelle** couvrant les passagers et le véhicule. De plus, ils doivent maintenir leur véhicule en bon état et respecter les réglementations en matière de transport de personnes.

Les chauffeurs VTC doivent également **respecter la législation** sur le temps de travail et les pauses obligatoires.

Comment obtenir une carte VTC ?

Pour devenir chauffeur de VTC en France, il y a **plusieurs étapes importantes** à suivre, adaptées selon que vous ayez déjà été chauffeur professionnel ou non.

Voici un aperçu détaillé de ce parcours.

Prérequis pour devenir chauffeur de VTC

Si vous n'avez jamais été chauffeur professionnel, certaines conditions préalables sont requises.

Vous devez **posséder un permis de conduire** de catégorie B depuis au moins 3 ans (ou 2 ans en cas de conduite accompagnée) et **avoir un casier judiciaire exempt** de certaines condamnations.

De plus, un contrôle médical réalisé par un médecin agréé, attestant de votre aptitude à exercer ce métier, est nécessaire.

Préparation au métier de chauffeur de VTC

Avant de démarrer, il est conseillé de vous préparer au métier de chauffeur de VTC. Bien que facultatives, des formations d'[auto-entrepreneur](#), en gestion et en comptabilité peuvent être bénéfiques.

Il est également recommandé de **prévoir financièrement** pour faire face aux imprévus et de vous préparer au rythme soutenu de travail. [Créer un business plan complet](#) est également une étape cruciale.

Bon à savoir : vous devez disposer des compétences professionnelles requises et suivre le [stage d'auto-entrepreneur](#) de VTC qui dure 3 jours et qui coûte environ 250 €.

Formation et examen

Une **formation pour devenir conducteur de VTC**, bien que non obligatoire, est fortement recommandée. Elle varie en durée (entre 50 et 300 heures) et en coût (entre 400 € et 1 500 €).

Cette formation **vise à vous préparer aux épreuves théoriques et pratiques** de l'examen VTC, incluant la [gestion d'entreprise](#), la réglementation VTC, et les règles de sécurité routière. L'inscription à l'examen se fait via la chambre des métiers et de l'artisanat de votre région, avec des frais d'environ 200€.

À noter : à l'inscription, votre permis de conduire sera vérifié. Il doit être en excellent état (ni déchiré ni abîmé). Lorsque votre dossier est validé, vous recevrez une convocation pour les examens théoriques. Celle destinée à la partie pratique vous sera uniquement communiquée dans les 45 jours après votre admission aux épreuves théoriques.

Inscription sur les plateformes

Après avoir réussi l'examen, vous avez le choix de vous inscrire sur des **plateformes de réservation**

telles qu'Uber, Heetch, ou Bolt, ou de développer votre propre portefeuille clients. Chaque option a ses avantages et inconvénients.

À noter : Il est essentiel d'avoir passé l'examen VTC et de disposer de la carte professionnelle VTC pour [devenir chauffeur Uber, Heetch ou Freenow \(ex-Kapten\)](#).

Choix du statut juridique

Vous devez choisir le statut juridique de votre entreprise.

Les options incluent l'entreprise individuelle, notamment sous le régime du [micro-entrepreneur](#), ou la création d'une société ([EURL](#), SASU, [SARL](#), etc.). Chaque statut a ses propres avantages, limites et implications fiscales. Par exemple, l'[avantage d'un auto-entrepreneur](#) ou du [statut auto-entrepreneur](#) réside dans la réduction des cotisations sociales et la simplicité de gestion de la structure.

Zoom : Pensez à LegalPlace pour vous décharger de toutes les formalités liées à la [création de votre micro-entreprise](#). La procédure est simple. Il vous suffit de compléter notre formulaire en ligne et de joindre les pièces justificatives requises. Une fois le dossier complété, notre équipe de juristes formalistes se charge de réaliser votre déclaration de début d'activité à votre place. Vous n'avez plus qu'à attendre de recevoir les documents de votre nouvelle entreprise.

Immatriculation de l'entreprise

L'immatriculation de votre entreprise ou société doit être effectuée au registre national des entreprises. Depuis le 1er janvier 2023, cette démarche **se fait exclusivement en ligne** via le guichet unique de l'INPI.

Obtention de la carte professionnelle VTC

Après avoir réussi l'examen, vous devez demander votre carte professionnelle VTC auprès de la préfecture de votre département. Cette carte, **valide pour 5 ans**, est nécessaire pour exercer et doit être renouvelée régulièrement.

Attention : l'exercice d'une activité de VTC sans [carte grise professionnelle](#) est passible d'une amende de 15 000 € avec un an d'emprisonnement.

Inscription au registre des VTC

L'inscription au registre des VTC est obligatoire et **doit être renouvelée tous les 5 ans**

. Cette démarche, qui coûte environ 170 €, est essentielle pour exercer légalement l'activité de chauffeur VTC.

Préparation du véhicule et respect des règles

Votre véhicule doit respecter certaines spécifications (nombre de places, dimensions, puissance du moteur).

Il est également nécessaire d'avoir **une assurance professionnelle et de respecter les règles** spécifiques aux courses VTC, notamment en termes de réservation, de tarification et de stationnement.

Développement de la qualité de service

Pour offrir un service de haute qualité, l'obtention d'un label qualité comme "France VTC Limousine" peut être un atout. Ce label assure aux clients la qualité d'accueil, le confort du véhicule, et d'autres services.

Suivi et renouvellement des formalités

Il est essentiel de **rester à jour avec les formalités**, notamment le renouvellement de la carte professionnelle et de l'inscription au registre des VTC. De plus, vous devez réaliser le contrôle technique du véhicule.

À noter : Il est possible de [devenir chauffeur VTC sans formation](#). Le conducteur de VTC peut exercer ce métier s'il dispose d'une équivalence.

Quels sont les avantages de détenir une telle carte ?

Détenir une carte VTC comporte plusieurs **avantages** pour les conducteurs de VTC. Voici quelques-uns des principaux avantages.

Exercice légal de l'activité

La carte VTC atteste de **votre droit légal à exercer l'activité de conducteur de VTC**. Elle vous permet de travailler en conformité avec la réglementation en vigueur.

Accès au marché professionnel

La carte VTC vous ouvre les portes du marché professionnel des VTC. Vous pouvez

légalement **proposer vos services de transport** privé rémunéré à des passagers.

Meilleures opportunités d'emploi

De nombreuses entreprises de VTC exigent que leurs conducteurs détiennent une carte VTC. En possédant cette carte, vous augmentez vos chances d'**obtenir un emploi** dans ce secteur.

A noter : si vous procédez à la [création de votre micro-entreprise](#) de VTC et que vous désirez en tant qu'[auto-entrepreneur, embaucher un salarié](#), il doit détenir une carte VTC avant de pratiquer.

Élargissement de la clientèle

Les passagers ont tendance à préférer les conducteurs de VTC titulaires d'une carte, car cela **renforce leur confiance** dans la qualité et la sécurité du service.

Meilleure tarification

Vous pouvez facturer vos services de manière plus professionnelle et compétitive avec une carte VTC, ce qui **peut augmenter vos revenus**.

Formation spécialisée

Pour obtenir la carte VTC, vous devez suivre une formation spécialisée qui **améliore vos compétences** en matière de sécurité routière et de service à la clientèle.

Possibilité de travailler en indépendant

Beaucoup de conducteurs de VTC préfèrent travailler de manière indépendante. La carte VTC vous permet de [créer son entreprise](#) de VTC.

A noter : Pour pratiquer son activité, le chauffeur VTC doit opter soit pour un statut de salarié en CDD ou CDI, [d'auto-entrepreneur VTC](#) ou de SASU (Société par Action Simplifiée à associé Unique). Dans l'Hexagone, le [statut SASU](#) figure parmi les plus prisés grâce aux nombreux avantages qu'il procure.

Conformité aux normes de sécurité

La réglementation entourant la carte VTC vise à garantir la sécurité des passagers. En tant que titulaire de la carte, vous devez **respecter ces normes élevées**.

Flexibilité

Travailler en tant que conducteur de VTC avec une carte VTC offre une certaine **flexibilité en termes d'horaires de travail**.

Il est important de noter que les avantages de la carte VTC peuvent varier en fonction de la réglementation locale et des conditions du marché dans votre région.

Quelles sont les obligations et responsabilités liées à la carte VTC ?

Les titulaires d'une carte VTC doivent respecter certaines obligations et assumer des responsabilités importantes visant à **garantir la sécurité des passagers et la qualité des services** de transport privé rémunéré.

Voici quelques-unes des principales obligations et responsabilités liées à la carte VTC.

Respect de la réglementation locale

Les conducteurs de VTC doivent **se conformer à toutes les réglementations** locales, régionales et nationales concernant le transport de passagers, y compris les règles de circulation et de stationnement.

Sécurité des passagers

La sécurité des passagers est une priorité. Les conducteurs de VTC doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour **assurer la sécurité** de leurs passagers pendant le trajet.

Service de qualité

Les conducteurs de VTC doivent **fournir un service de qualité**, incluant un comportement courtois et professionnel envers les passagers.

Propreté et entretien du véhicule

Les véhicules utilisés pour le transport de passagers doivent être propres, bien entretenus et **conformes aux normes de sécurité** locales.

Affichage de la carte VTC

Le conducteur doit **afficher clairement la carte VTC** dans le véhicule pendant le service, de manière à la rendre visible pour les passagers.

Facturation transparente

Les conducteurs de VTC doivent fournir des **informations de facturation transparentes** aux passagers, y compris le tarif et le coût estimé du trajet.

Réservation préalable

Dans de nombreuses régions, les conducteurs de VTC doivent prendre des **réservations préalables** pour les trajets au lieu de prendre des passagers à la volée.

Formation continue

Certains endroits exigent une formation continue pour les conducteurs de VTC afin de maintenir leurs compétences et de **rester à jour avec la réglementation**.

Respect des limites de chiffre d'affaires

Les conducteurs doivent surveiller leur chiffre d'affaires annuel et s'assurer de ne pas dépasser **les limites spécifiées par la réglementation** locale.

Assurance adéquate

Les conducteurs de VTC doivent **détenir une assurance adéquate** pour couvrir les passagers en cas d'accident ou de dommages matériels.

Déclaration fiscale

Vous devez déclarer les revenus générés par votre activité de VTC aux autorités fiscales, conformément à la réglementation en vigueur.

Le non-respect de ces obligations **peut entraîner des sanctions**, y compris la révocation de la carte VTC et des amendes. Il est essentiel que les conducteurs de

VTC comprennent et respectent ces responsabilités pour exercer leur activité légalement et de manière responsable.

A noter : La création d'un statut [SASU VTC](#) n'exige aucun seuil maximum ou minimum en chiffre d'affaires, contrairement à celui [d'auto-entrepreneur qui est soumis à l'impôt](#) s'élevant à 32 900 € maximum.

FAQ

Quelles sont les conséquences en cas de perte ou de vol de la carte VTC ?

En cas de perte ou de vol, il faut immédiatement signaler l'incident et demander un duplicata auprès de la préfecture, moyennant des frais supplémentaires.

Comment un chauffeur VTC peut-il mettre fin à son activité ?

Pour mettre fin à son activité de chauffeur VTC, il faut procéder à la désinscription du registre des VTC et informer la préfecture de la cessation d'activité. Il est également conseillé de résilier les contrats d'assurance et autres services liés à l'activité.

Quelles sont les différences principales entre un chauffeur VTC et un taxi ?

Les principales différences résident dans la réglementation, le mode de réservation des courses, et les tarifs. Les taxis ont des zones d'opération spécifiques et peuvent prendre des clients sur la voie publique, tandis que les VTC opèrent sur réservation préalable uniquement.

Voir aussi : [Le rôle et les missions du comptable pour VTC](#)